



## Sucession héritiers

-----  
Par Juju1983

Bonjour,  
Ma situation est compliquée  
Il y a 2 ans nous avons ouvert ma succession de mon grand père décédé depuis 1995.  
Entre temps ma grand mère son épouse est décédée  
Mes grands parents avaient 4 enfants.  
2 fils 2 filles  
Ma mère une des 2 filles est décédée en 2006.  
Elle avait 1 garçon issu d un premier mariage décédé en 2012 ,une fille d un second mariage, et nous 2 filles issus d un 3 ieme mariage.  
Aujourd'hui la succession est bloquée par notre notaire car le père décédé du fils de ma mère a eu une fille issus d un autre mariage. Soit disant qu elle devrait hériter de la part du fils de son père et de ma mère suite au décès de ma grand mère... je ne comprend pas pourquoi la fille du premier mari de ma mère héritera de mes grand parents qui sont les parents de ma mère ? Pouvez vous m aider à comprendre car aujourd'hui nous sommes tous d accord pour régler cette succession mais tout est bloqué parce que nous n arrivons pas à trouver cette fille...

-----  
Par Agnes

Bonjour,  
vous voulez dire qu'il n'y a pas eu de succession faite en 1995 ? Il y a un délai légal de 6 mois pour le faire et surtout pour payer les droits de succession.  
Cela étant donné, le notaire a du vous expliquer.

-----  
Par isernon

bonjour,  
  
la succession d'une personne s'ouvre dès le jour de son décès.  
la succession de votre grand-père est donc ouverte depuis 27 ans.  
les successions des personnes décédées mentionnées dans votre message ont-elles été réglées ou aucune succession n'a été réglée ?  
Il faut savoir que le conjoint survivant est héritier de son conjoint prédécédé, conjoint étant synonyme d'époux, avec les enfants du défunt.  
et si le conjoint survivant décède à son tour, ce sont les enfants qui héritent.  
j'avoue que je ne suis pas certain d'avoir tout compris dans votre situation de famille.  
ce qui est certain, c'est s'il existe un enfant descendant d'un membre de votre famille, c'est un héritier.  
dans une situation, ou les successions n'ont pas été réglées, il faut les reprendre dans l'ordre chronologique.  
salutations